Arradon: Keranna - Bourgerel

Une très belle randonnée qui va permettre de découvrir, en face de notre parcours, l'ile de Conleau, Port Anna et l'entrée de la rivière de Vannes. La partie dans les terres permet de découvrir quelques belles demeures.

Durée O Distance	2h 40 9,04 km	▲ Difficulté ♦ Retour point de depart
Dénivelé positif	26 m	& Activité
Dénivelé négatif	26 m	m Commune
🛕 Point haut	33 m	🦙 Région
A Point bas	1 m	



Description

Le départ de cette randonnée se fera avant le bourg de Bourgerel, au rondpoint (parking) de la Route de Bourgerel et de la Route de Roguedas.

- (D/A) Dos au parking, prendre à gauche la Route de Roguedas, direction Penboch / Benalo. Traverser Benalo jusqu'au carrefour.
- (1) Prendre à gauche le Chemin de Doaren Quistinen. Poursuivre jusqu'au bout de ce chemin pour trouver le dolmen de KerHenri (n'est visible que lorsque les herbes sont coupées).
- (2) Prendre à gauche Chemin du Dolmen er Roch, laisser deux routes à gauche et un chemin à droite. Traverser Kervadec, poursuivre tout droit au croisement pour rejoindre une autre bifurcation.
- (3) Laisser la route à gauche et poursuivre tout droit, traverser Keranna et continuer jusqu'à l'intersection des deux routes (à gauche vers le Vincin).
- (4) Prendre à droite direction Roquedas sur le tracé du GR®34. Suivre la route sur 500 mètres et prendre le chemin côtier à gauche. Suivre la côte et le GR®34 (tour du golfe).

Après la descente suivre la digue le long du mur, puis le tracé s'incline à droite pour rejoindre une route goudronnée.

- (5) Au carrefour prendre à gauche et poursuivre sur le chemin côtier. Il vire à droite et rejoint un carrefour de quatre chemins, à Kerguen.
- (6) Prendre à gauche et tout de suite à gauche à Haliguen (direction Penboch).
- (7) Dans le virage à Roguedas, prendre à gauche le chemin vers la côte, (pour les moins courageux poursuivre la route tout droit jusqu'à Benalo en suivant le balisage du GR® et retrouver le parking).

Rejoindre la plage et la suivre en prenant à droite (attention à certaines marées, grand coefficient ou haute mer, le passage risque d'être délicat, il

faudra passer par l'intérieur et suivre les indications GR[®]).

Laisser le chemin de droite qui remonte vers le camping de Penboch et poursuivre le long de la côte.

Laisser une route sur la droite et poursuivre environ 150m jusqu'à un petit bosquet.

Points de passages

D/A Prendre à gauche la Route de Roquedas N 47.625628° / O 2.805158° - alt. 27 m - km 0

1 Benalo

Facile

Pédestre

Arradon (56610)

Golfe du Morbihan

Oui

N 47.624367° / O 2.799881° - alt. 23 m - km 0.46

2 Dolmen Kerhenri

N 47.631199° / O 2.797628° - alt. 31 m - km 1.26

3 Tout droit

N 47.635713° / O 2.801772° - alt. 27 m - km 2.12

4 Carrefour Vincin - Roquedas. Le long du -Vincin (fleuve)

N 47.639805° / O 2.797041° - alt. 11 m - km 2.71

- 5 Prendre à gauche Marle (fleuve)
 - N 47.626079° / O 2.782308° alt. 5 m km 5.15
- 6 Prendre à gauche à Kerguen N 47.623595° / O 2.787535° - alt. 13 m - km 6.24
- 7 Prendre à gauche vers la plage
- N 47.620839° / O 2.792285° alt. 15 m km 6.87
- 8 Prendre à droite N 47.621588° / O 2.807989° - alt. 2 m - km 8.44
- D/A Parking du départ

N 47.625664° / O 2.805244° - alt. 27 m - km 9.04

(8) Prendre le chemin qui remonte à droite. Contourner la bâtisse et virer à gauche pour suivre le chemin puis la route (impasse de Bourgerel), traverser Bourgerel pour arriver sur le rond point où est le parking (D/A).

Informations pratiques

Randonnée sur chemins côtiers et un peu de route.

Pas d'abris. Quelques traversées de villages où l'on peut demander de l'eau. Vérifier les horaires et coefficients de marée.

A proximité

Dans la partie côtière, après la partie route on va suivre, sur l'autre rive de la rivière la presqu'ile de Conleau, Port Anna, l'entrée de la rivière de Vannes avec sa fameuse maison rouge (amer bien connu de tous les marins du golfe). Vue sur les iles de Boedic et de Drenec.

Donnez-nous votre avis sur https://www.visorando.com/randonnee-arradon-keranna-bourgerel/

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.